



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Service de prévention spécialisée

***BEAUMONT-SUR-OISE***

21 RUE BOYENVAL, 95260 BEAUMONT-SUR-OISE

01.30.34.41.85 – 07.67.26.96.80 / [imaj.persan-beaumont@imaj95.fr](mailto:imaj.persan-beaumont@imaj95.fr)

## Table des matières

I. MOYENS HUMAINS, LOGISTIQUES ET ORGANISATION .....	5
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2023 .....	5
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail .....	5
II. LES MODES D'INTERVENTION .....	7
2.1 Contexte territorial.....	7
2.2 Travail de rue et présence sociale.....	8
2.3 Actions éducatives collectives.....	9
2.4 L'accueil au Local.....	13
2.5 Accompagnement individuel.....	13
III. LE PUBLIC.....	14
3.1 Jeunes connus .....	14
3.2 Jeunes en accroche.....	14
3.3 Jeunes accompagnés .....	15
3.4 Données statistiques .....	16
3.5 Les chiffres et ce que l'on peut retenir .....	17
IV ACCOMPAGNEMENT ET ACTIONS AUPRÈS DES 11/15 .....	20
4.1 Situations des 11/15 ans et thématiques d'accompagnement.....	20
4.2 Projets menés et partenariats .....	21
4.3 Passerelle CM2 – 6 <sup>ème</sup> .....	22
V. ACCOMPAGNEMENT ET ACTIONS AUPRÈS DES 16/25 .....	23
5.1 Thématiques d'accompagnement.....	23
5.2 Évolution des situations des 16/25 ans.....	23
5.3 Projets menés et partenariats.....	25
VI. ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ H/F .....	26
VII. UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX.....	27
7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux.....	27
7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux .....	28
VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL.....	29
8.1 Carte partenariale .....	29
8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI).....	29
8.3 Partenariats actifs en 2023.....	30
<b>ANNEXES .....</b>	<b>31</b>

## Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BSR	Brevet de sécurité routière
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAPV	Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CCPD	Conseil communal de prévention de la délinquance
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPD	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
CPE	Conseiller principal d'éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 <sup>e</sup> Chance
EPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fonds social européen
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré de l'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VVV	Ville Vie Vacances

## Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2023. Depuis quarante ans, notre association accompagne, par son activité de prévention spécialisée, les jeunes en situation de vulnérabilité dans leur parcours de vie.

Au cours de l'année, des événements majeurs ont profondément marqué notre action sur le terrain. Ces moments ont non seulement mis en lumière la complexité de notre mission, mais ils ont également renforcé notre détermination à répondre aux enjeux territoriaux et à œuvrer à la réduction des inégalités et à la construction d'une société plus solidaire.

L'année écoulée a également été caractérisée par un changement significatif dans la manière dont nous interagissons avec les collégiens au sein de nos services de prévention spécialisée.

Notre stratégie de recentrage vers le jeune public, dans un objectif de prévention précoce, nous a amené à développer significativement les actions éducatives en direction des jeunes âgés de 11 à 15 ans. Grâce à ces actions collectives ciblées, nous avons réussi à tisser des liens solides avec ces jeunes, qui fréquentent désormais la plupart de nos locaux de manière spontanée, souvent en groupe, et nous considèrent comme un lieu ressource précieux. Ils représentent 32% de l'ensemble du public accueilli et sont fortement représentés parmi les jeunes dits « en accroche ». Parmi le public accueilli, les jeunes mineurs sont majoritaires (53%). Cette évolution reflète notre capacité à répondre aux besoins émergents de cette tranche d'âge et à établir une relation de confiance avec eux. Nous devons à présent intensifier nos efforts pour identifier plus précisément leurs besoins et leurs difficultés, établir des liens personnels et significatifs afin de leur proposer une approche plus individualisée et ciblée sur les sujets qui les préoccupent : scolarité, orientation, relations familiales, relations entre pairs, santé mentale. Cela nous permettra d'approfondir notre impact et d'offrir un soutien plus significatif à ces jeunes, contribuant ainsi à leur épanouissement personnel et à leur réussite future.

Conscients que l'entrée au collège marque un moment clé dans le parcours des jeunes, nous avons déployé des interventions ciblées auprès des élèves de CM2. L'objectif était principalement de permettre une identification précoce de nos services, afin que les jeunes et leurs familles puissent bénéficier si besoin d'un accompagnement adapté dès leur entrée au collège.

Parallèlement, nous avons maintenu notre engagement dans la formation des professionnels sur la question de l'égalité femme/homme. Nous avons organisé des groupes de travail et des sessions de sensibilisation afin de favoriser une meilleure compréhension de ces enjeux au sein de nos équipes. Nous sommes encouragés par les premiers résultats, qui se traduisent par une augmentation des actions en direction des jeunes sur ce sujet et une meilleure intégration de ces thématiques dans nos pratiques professionnelles quotidiennes. La part des filles accueillies au sein de nos services (30%) reste toutefois encore insatisfaisante et devra faire l'objet d'une réflexion approfondie et d'actions proactives pour permettre aux jeunes filles d'accéder pleinement à nos services.

En outre, notre présence active sur les réseaux sociaux auprès des jeunes s'est amplifiée au cours de l'année écoulée, renforçant ainsi notre impact et notre visibilité auprès de cette population clé. Nous avons utilisé ces plateformes comme des outils de sensibilisation et de mobilisation, permettant ainsi d'atteindre un public plus large et de renforcer notre influence dans nos domaines d'intervention.

Les violences urbaines survenues fin juin, suite au décès tragique du jeune Nahel, ont eu des répercussions diverses et significatives sur l'ensemble des territoires où nous intervenons. Face à ces violences, nous avons dû adapter nos stratégies d'intervention et renforcer notre présence sur le terrain, là où les besoins étaient les plus pressants, afin de maintenir le dialogue avec les jeunes. Dans ce contexte difficile, nous avons fait preuve de réactivité, en œuvrant au refroidissement de ces crises et en menant un travail d'apaisement auprès des populations concernées. Cette expérience a confirmé l'importance de notre rôle dans la préservation du lien social. Il est néanmoins important de souligner que notre approche reste ancrée dans une perspective à long terme et vise à établir des relations de confiance durables et des dynamiques sociales positives. La construction d'un environnement plus apaisé nécessite un engagement continu et soutenu auprès des jeunes.

Malgré les difficultés persistantes liées à la faible attractivité de notre secteur d'activité, nous avons réussi à renforcer certaines équipes grâce à des efforts soutenus en matière de recrutement. L'équipe de Villiers-le-Bel a néanmoins été, cette année encore, la plus impactée par ces difficultés de recrutement durables. Le début d'année 2024 nous permet d'entrevoir une issue à la situation critique de ce service avec plusieurs recrutements effectifs permettant de renforcer l'équipe. Dans ce contexte, nous avons, autant que possible, maintenu notre niveau de service et continué à répondre aux besoins de notre public avec engagement et professionnalisme.

Ces rapports visent à rendre compte de nos actions de prévention spécialisée, sur chacun de nos territoires d'intervention. Nous souhaitons qu'ils permettent de mieux appréhender nos modes d'intervention éducatifs. Ils témoignent de notre engagement en faveur de la prévention spécialisée et de l'accompagnement des jeunes en difficulté, et s'adresse à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ces rapports puissent être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

## I. MOYENS HUMAINS, LOGISTIQUES ET ORGANISATION

### 1.1 Composition de l'équipe éducative en 2023

L'équipe de Prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise se compose de deux éducateurs spécialisés à temps plein. Après une période de stabilité de près de trois ans, le service a vécu de nombreux changements au cours de l'année 2023. En effet, Mélanie CHIVET, éducatrice spécialisée au sein d'IMAJ depuis septembre 2020, est partie en congés maternité au mois de mars 2023. Elle est revenue au sein du service en septembre 2023. Camille CLAUDEL, cheffe de service en poste depuis 5 ans, a quitté ses fonctions au 30 juin 2023. Enfin, Julien JAGOU, éducateur spécialisé au sein de l'association depuis 6 ans, a lui aussi quitté son poste au cours de l'été pour de nouveaux horizons professionnels.

Charlotte MEUNIER, éducatrice spécialisée au sein d'IMAJ depuis septembre 2020 a pris ses fonctions de cheffe de service au 28 août 2023. Après une courte période de recrutement, Franck PIERFEDERICI, éducateur spécialisé, a rejoint l'équipe éducative en janvier 2024.

En 2023, l'équipe de Prévention spécialisée du service de Beaumont-sur-Oise comprenait :

- ❖ Une cheffe de service :
  - Camille CLAUDEL (jusqu'au 30/06/2023)
  - Charlotte MEUNIER (depuis le 28/08/2023)
- ❖ Deux éducateurs spécialisés :
  - Mélanie CHIVET
  - Julien JAGOU (jusqu'au 31/08/2023)

### 1.2 Présentation du mode d'organisation du travail

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducateurs interviennent de 10h à 19h. Au regard de l'évolution des besoins et des projets, ils peuvent être amenés à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, etc.) soit en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire, etc.). Il est à noter que les éducateurs sont régulièrement en travail de rue, en déplacements extérieurs, en activités collectives, ou encore en rencontres partenariales et n'assurent pas de ce fait de permanence au sein du local, même s'ils y sont régulièrement présents. En notre absence, les jeunes disposent du numéro de téléphone mobile du service et peuvent également solliciter les éducateurs via les réseaux sociaux, permettant ainsi une prise de rendez-vous efficace.

L'équipe éducative accompagne des jeunes beaumontois de 11 à 25 ans, issus de tous les quartiers de la commune. L'équipe effectue du travail de rue pour aller à la rencontre des jeunes ou des groupes de jeunes sur l'espace public. Ces temps de travail de rue sont réalisés sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, ils sont réalisés prioritairement sur les quartiers de Boyenval et du RAC, mais également aux abords du collège Jacques Monod et du lycée Évariste Galois.

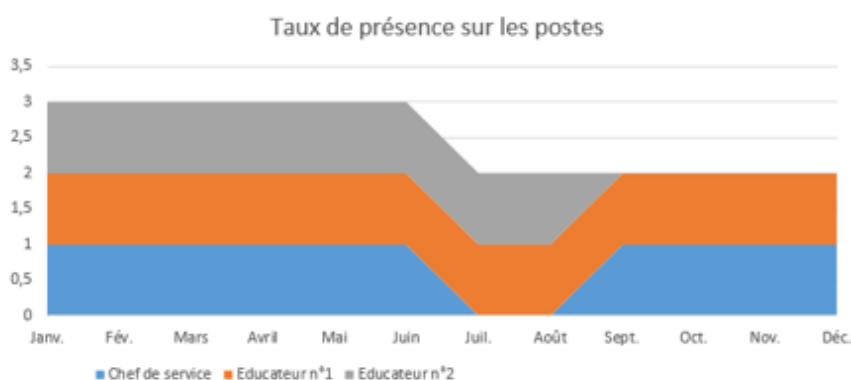
## Répartition du temps de travail par activité



Les éducateurs travaillent sur une plage horaire de 10h à 19h, du lundi au vendredi. En fonction de la vie du territoire, des événements de quartiers etc, mais aussi des projets pensés en amont avec les jeunes, ils sont amenés à travailler les soirs et week-ends.

Il est à noter que la catégorie « Travail administratif » peut éventuellement induire en erreur s'agissant de la nature des activités réalisées. En effet, pour l'essentiel de cet item, il s'agit bien là de la continuation du travail éducatif qui, par nécessité, implique la rédaction de différents documents destinés aux partenaires dans le cadre d'accompagnements, d'élaboration d'actions collectives impliquant des recherches et des prises de contact, la rédaction de compte-rendu des actions menées par l'équipe, etc. Le rythme de travail de l'équipe varie selon plusieurs critères. En effet, les saisons peuvent influencer sur le travail de rue par exemple. Les sollicitations des jeunes peuvent modifier la mise en place des actions collectives et des projets. De plus, les vacances scolaires sont particulièrement propices à la mise en place d'actions éducatives collectives.

## Vacance de postes



## Réunions d'équipe

Les services de Prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise et de Persan se réunissent deux fois par semaine. Lors d'une première réunion, nous abordons l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle des services (temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, transmission d'informations relatives aux quartiers, sollicitations des partenaires, planification du travail de rue, etc.). Une deuxième réunion, dite de « suivis éducatifs », nous permet de faire le point sur les situations les plus sensibles, dégagant ainsi des pistes de travail complémentaires aux actions déjà menées.

Ces deux réunions, animées par la cheffe de service, trouvent une pertinence à être mutualisées avec l'équipe de Persan, considérant la très grande proximité qui lie les jeunes persanais aux jeunes beaumontois.

## Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent à des séances d'*analyse des pratiques*, conduites par une psychologue clinicienne. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps mensuel dédié, permettant un étayage clinique et une démarche réflexive sur ses pratiques. Dans la même dynamique de pertinence que les réunions d'équipe, les séances sont mutualisées avec l'équipe de Persan.

## II. LES MODES D'INTERVENTION

### 2.1 Contexte territorial

Au dernier recensement, la commune de Beaumont-sur-Oise comptait 9 794 habitants. Avec la ville de Persan, elle constitue le pôle urbain de la CCHVO.

À ce jour, le lycée de secteur est celui qui est situé à Beaumont-sur-Oise. Le lycée Évariste Galois comprend des filières générales, technologiques ainsi que des formations professionnelles. Celui-ci a la particularité d'accueillir des jeunes beaumontois et des jeunes persanais.

Par ailleurs, un quartier de la commune est catégorisé dans le cadre de la Politique de la Ville. En effet, le quartier de Boyenval était jusqu'alors un Quartier de Veille Active (QVA). Il est, depuis janvier 2024, devenu Quartier Prioritaire de la Ville (QPV). Par ailleurs, le bailleur social CDC Habitat Social est le propriétaire du patrimoine ce qui en fait un acteur majeur du territoire.

Une nouvelle zone s'est déployée sur la commune de Persan, portée par la société SEMAVO (société d'économie mixte départementale pour l'aménagement du Val d'Oise). Elle ouvre des possibilités d'accès à l'emploi pour de nombreux habitants de Beaumont-sur-Oise, dont des jeunes. Par ailleurs, notre service est engagé dans le cadre d'une coordination d'acteurs en lien avec le contrat d'engagement jeune. Comme l'ensemble des partenaires associés, en 2023 nous avons été et nous demeureront vigilants concernant les potentialités d'accès à l'emploi offertes par le développement économique du territoire.



Beaumont-sur-Oise est une commune accueillant des structures diverses, dédiées ou non à la jeunesse, telle qu'un centre d'animation jeunesse, un CCAS (avec notamment des actions ouvertes aux jeunes de 18 à 25 ans), une Mission Locale mais aussi un tissu associatifs sportif et culturel riche. Nous sommes en lien avec la totalité des structures existantes, créant des partenariats solides et pérennes.

## 2.2 Travail de rue et présence sociale

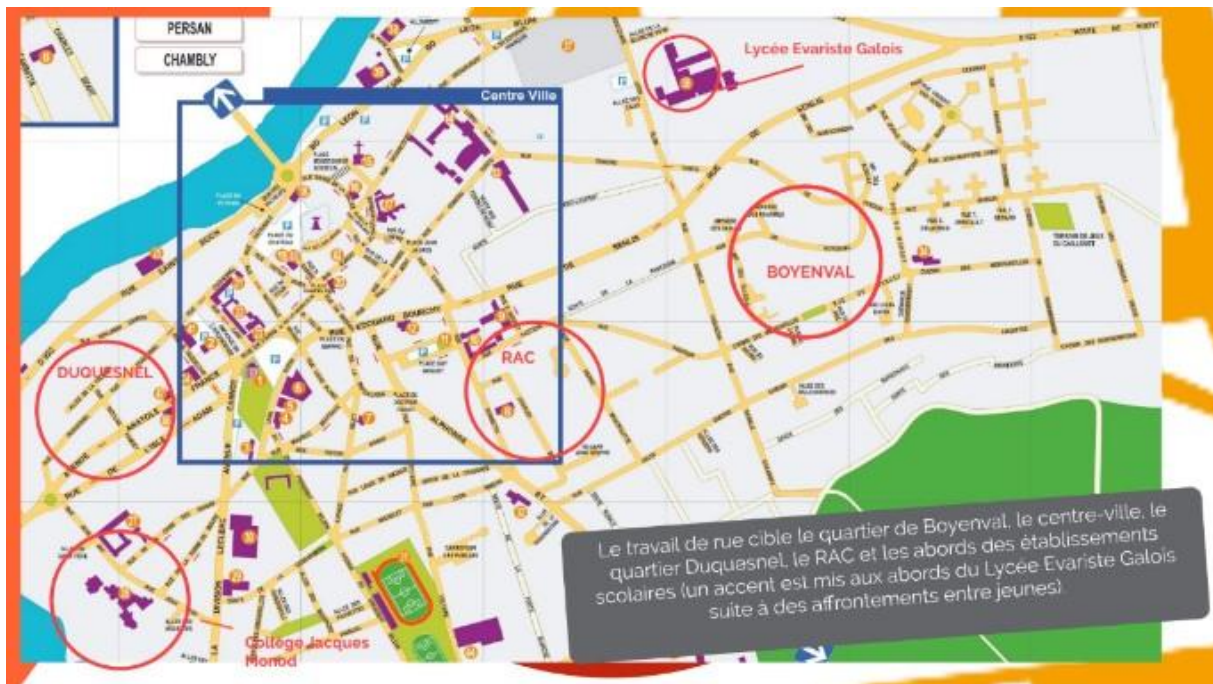
Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose sur une dynamique « d'aller vers » les jeunes se trouvant à la marge des institutions, vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles. Ainsi, les éducateurs sont présents, régulièrement, dans l'espace public. Ils fréquentent les lieux propices aux contacts pour connaître et se faire connaître des jeunes et de la population du secteur.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc.

Ainsi repérés, les éducateurs tissent des relations avec les jeunes, mais aussi avec ceux qui, dans le quartier, ont une place importante comme les parents des jeunes, les commerçants, des habitants influents et d'autres protagonistes de la vie du secteur. Les jeunes sont plutôt de nature sociable, abordables, et dans l'échange avec les professionnels. Les réseaux sociaux ont une place importante dans la création de lien et les premiers échanges avec les jeunes rencontrés en rue. En effet, ils sont très souvent amenés à ajouter les éducateurs sur les réseaux sociaux dans un premier temps, avant de venir spontanément ou sur rendez-vous au local. Le travail de rue permet de créer du lien mais aussi de le maintenir avec ceux connus du service.

Parmi les problématiques majeures identifiées par notre service cette année, ainsi que les précédentes, nous notons la persistance quasi historique d'affrontements entre certains groupes de jeunes beaumontois et persanais. Lors de certains de ces affrontements, viennent s'adjoindre des jeunes habitants de communes avoisinantes – notamment celles de Bruyères-sur-Oise et de Bernes-sur-Oise. Ces affrontements préoccupants concernent, à notre connaissance pas ou peu, les jeunes de plus de 20 ans. De nouveau en 2023, nous avons constaté que les jeunes les plus avancés en âge, qu'ils soient beaumontois ou persanais, interviennent avec une certaine régularité dans une démarche d'apaisement dont l'effet est très limité. L'année 2023 a ainsi de nouveau été ponctuée par ces affrontements. A la différence des autres années, certains affrontements se sont déroulés dans l'enceinte même du lycée et non plus aux abords.

De plus, certains lieux stratégiques ont été repérés par les éducateurs lors du travail de rue, qui diffèrent selon les tranches d'âges des jeunes. En effet, concernant le quartier de Boyenval par exemple, nous pouvons plus facilement rencontrer les collégiens au niveau du city stade situé au cœur du quartier, les mercredis et pendant les vacances scolaires, contrairement aux plus grands qui prendront place en soirée et particulièrement l'été. Le city stade situé aux abords de la forêt est lui utilisé pour sa fonction première, et les jeunes y organisent régulièrement des tournois de football. Contrairement au cœur du quartier, ce city permet plus facilement le mélange des tranches d'âge, les jeunes s'y retrouvent principalement pour une pratique sportive. Enfin, le parc de jeux, situé en face du local, est investi par les familles principalement mais aussi les jeunes de 15-16 ans. Les jeunes plus âgés ont l'habitude de s'y retrouver mais aux abords, dans leur voiture. Le parc de la mairie est lui investi principalement par les collégiens.

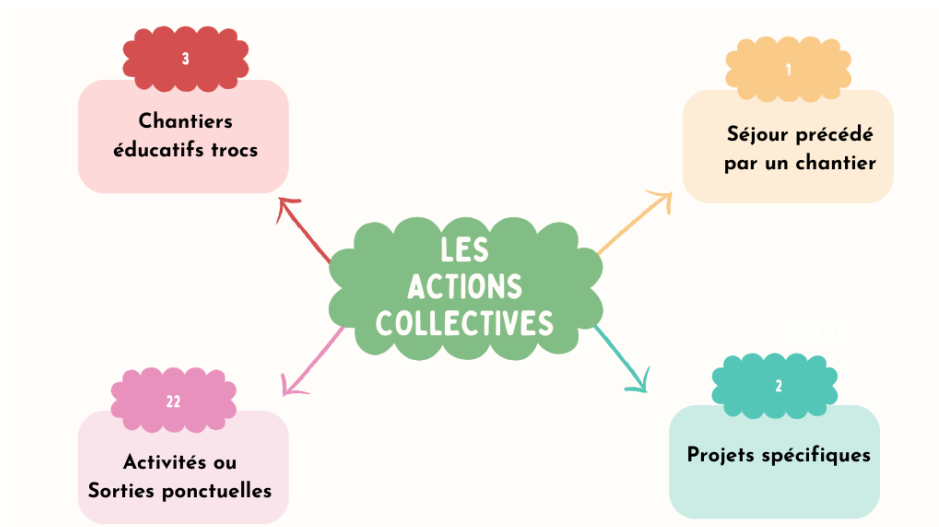


### 2.3 Actions éducatives collectives

Les activités collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe.

Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyens d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Elles peuvent être l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application de règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.

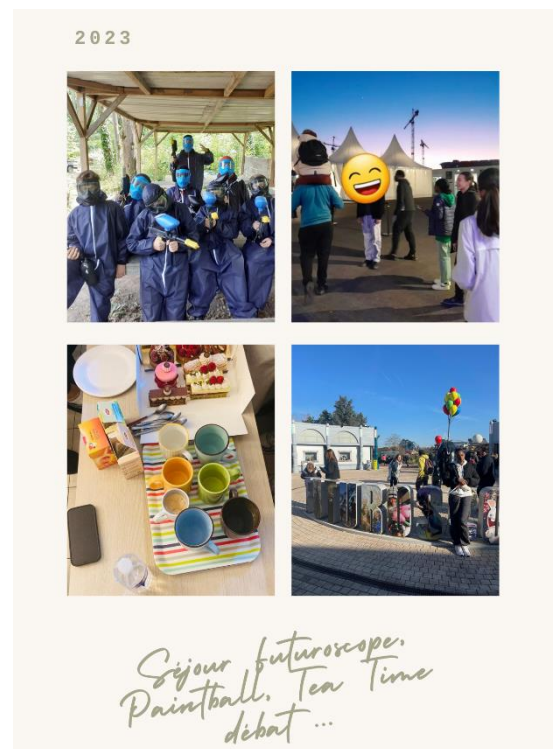
Les actions auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives de chantiers éducatifs ou de séjours.



## Activités et sorties collectives

Les modalités individualisées d'échange avec les jeunes rencontrés ne sont pas toujours un préalable pertinent dans une perspective de proposition d'accompagnement. De fait, certains jeunes n'acceptent pas forcément la situation de face à face individualisé avec un éducateur, perçu comme trop engageant. C'est particulièrement le cas concernant les jeunes âgés entre 11 et 15 ans. L'équipe éducative crée alors des occasions de rencontre plus favorables, en intégrant la dimension de groupe, pouvant paraître protectrice et moins engageante pour certains jeunes. L'équipe leur propose ainsi des sorties et des activités collectives. Ces actions collectives permettent aux éducateurs de tisser un lien avec les jeunes tout en respectant la temporalité d'adhésion de ceux-ci. Les actions proposées peuvent prendre différentes formes et ont toujours un but éducatif. Celles-ci sont élaborées le plus souvent en proposant aux jeunes d'être acteurs à toutes les étapes des projets et en cherchant à stimuler auprès d'eux, des capacités d'anticipation, de prise d'initiative, de coopération etc.

En 2023, **24 actions collectives** ont été menés, auprès de **196 jeunes** (134 garçons et 62 filles).



## Chantiers éducatifs

Le chantier éducatif permet aux jeunes participants d'expérimenter certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement de soi. Le chantier éducatif prend essentiellement la forme d'une mise en situation collective dans laquelle une tâche est à réaliser. La plupart du temps, cette tâche s'inscrit dans une dimension d'intérêt général. Le chantier éducatif permet le développement et la valorisation des capacités des jeunes impliqués. Par ailleurs, ce sont des occasions qui permettent potentiellement aux habitants – témoins de la réalisation du chantier – de changer de regard sur les jeunes concernés. Enfin, il est à noter que la participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle. Celle-ci est proportionnelle au nombre d'heures réalisées et peut être mobilisée dans le cadre d'un projet d'insertion.

En 2023, **3 chantiers éducatifs** ont été menés, auprès de **17 jeunes**. Cela représente 8 garçons et 9 filles, âgés entre 17 et 21 ans.

### 2023-CHANTIER AU CHÂTEAUX AVRIL ET OCTOBRE



## Séjours éducatifs

Le séjour éducatif est une modalité d'intervention qui vise la consolidation des liens entre jeunes et éducateurs en créant une occasion de vie collective partagée durant plusieurs jours. Ce temps partagé intègre des gestes du quotidien et des réalités peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses modalités ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène personnelle, etc. Le séjour est aussi l'occasion d'approfondir l'évaluation concernant la situation des jeunes et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer. En plus de permettre aux jeunes concernés d'être acteurs dans un cadre collectif sécurisant, les activités réalisées durant le séjour complètent les objectifs éducatifs de celui-ci.

Il est enfin à noter que les séjours éducatifs peuvent être co-construits avec les partenaires jeunesse du territoire. Cela a notamment été le cas au cours de l'année 2023, avec un séjour au Futuroscope entre IMAJ et le CAJ. 6 Jeunes ont donc pu bénéficier de ce week-end à la suite d'un chantier troc réalisé en amont sur le territoire.



## Tableau des actions collectives

Nom	Type d'action collective*	Thématique*	Date de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Nombre		Nombre		Âge					
						Garçons	Filles	Jeunes en accpt éducatif	Jeunes en accroche	- 11	11 13	14 15	16 17	18 25	+25
Rencontre Mensuelle de la	Projet spécifique	Insertion professionnelle	17 janv. 2023	1	0	3	0	3	0	0	0	0	3	0	0
Révision Brevet Blanc	Atelier ou sortie ponctuelle	Orientation Scolarité Découverte vie pro	25 janv. 2023	1	0	1	1	2	0	0	0	1	1	0	0
échanges, débats spontanés sur	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention -	7 févr. 2023	1	0	5	0	5	0	0	0	0	4	1	0
Séjour Futuroscope	Séjour précédé d'un chantier	Convivialité - Partage	10 févr. 2023	6	0	4	10	11	3	0	0	0	3	11	0
Rally Citoyen 4ième clg Beaumont	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention -	15 févr. 2023	1	0	5	0	0	5	0	0	5	0	0	0
Marche Citoyenne pr le Climat orga par C[...]	Atelier ou sortie ponctuelle	Environnement - Développement durable	17 févr. 2023	1	0	17	3	10	10	0	0	20	0	0	0
Cinéma + resto	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	20 févr. 2023	1	0	6	0	6	0	0	0	0	5	1	0
Rencontre Mensuelle de la Mission Locale[...]	Projet spécifique	Insertion professionnelle - Remobilisat[...]	21 févr. 2023	1	0	0	4	4	0	0	0	0	0	4	0
Tea Time Débat	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	21 févr. 2023	1	0	0	7	7	0	0	0	0	0	7	0
réunion orga soirée Caritative Cœur de[...]	Atelier ou sortie ponctuelle	Utilité sociale - solidarité	14 mars 2023	1	0	0	5	5	0	0	0	0	0	5	0
Loup Garou Spontané au Local	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	15 mars 2023	1	0	11	1	8	4	0	0	12	0	0	0
Débats spontané relation Filles/Garçons	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	20 mars 2023	1	0	6	0	6	0	0	0	0	5	1	0
échanges sur les relations Filles / Garç[...]	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	22 mars 2023	1	0	0	3	3	0	0	0	0	3	0	0
Sortie cinéma	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique	5 avr. 2023	1	0	3	0	2	1	0	0	3	0	0	0
Chantier au Château	Chantier éducatif troc	Environnement - Développement durable	24 avr. 2023	0	8	2	3	5	0	0	0	0	4	1	0
Loup Garou Spontané au Local	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	31 mai 2023	1	0	10	1	7	4	0	0	11	0	0	0
Discussions débats spontané sur l'insert[...]	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle - Remobilisat[...]	7 juin 2023	1	0	6	0	6	0	0	0	0	5	1	0
Paintball (Collégiens de l'atelier jeux[...])	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	21 juin 2023	1	0	8	0	0	8	0	0	8	0	0	0
Chantier buvette Erigère Numéri Tour	Chantier éducatif troc	Animations de Proximité	26 juin 2023	0	6	3	3	2	4	0	0	0	3	3	0
Loup Garou Spontané au Local	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	5 juil. 2023	1	0	9	0	6	3	0	0	9	0	0	0
Sortie EVA Beauchamp Laser Game VR	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	10 juil. 2023	1	0	8	0	5	3	0	0	8	0	0	0
EVA Beauchamp Laser game en VR + soirée[...]	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	12 juil. 2023	1	0	8	0	7	1	0	0	0	6	2	0
Quiz Room et restaurants	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	19 juil. 2023	1	0	0	6	6	0	0	0	0	0	6	0
pot de départ Julien au local	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	21 juil. 2023	1	0	18	9	20	7	0	0	9	11	7	0
Chantier au Château	Chantier éducatif troc	Environnement - Développement durable	24 oct. 2023	0	8	3	3	4	2	0	0	0	5	1	0
Tea Time	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	2 nov. 2023	1	0	0	8	8	0	0	0	0	0	8	0
Tea Time	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	27 déc. 2023	1	0	0	4	4	0	0	0	0	0	4	0
Tournoi Fustal	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	28 déc. 2023	2	0	6	0	0	6	0	0	6	0	0	0

## 2.4 L'accueil au Local

Comme évoqué plus haut, l'équipe de Prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise dispose d'un local permettant d'assurer l'ensemble de ses activités dans des conditions favorables. Ce local, situé 21 rue de Boyenval, se compose d'espaces permettant autant un accueil collectif qu'individuel des jeunes.

De surcroît, il est implanté au cœur du quartier de Boyenval tout en garantissant l'accessibilité à tous les jeunes beaumontois. Ce local est bien identifié par de très nombreux jeunes. Nous disposons de ce local depuis mi-juin 2018.

Les jeunes viennent dans notre local à l'occasion de rendez-vous individuels et d'actions collectives. Ils peuvent également s'y rendre de façon informelle et spontanée. Nous disposons ainsi d'une salle suffisamment spacieuse et conviviale pour accueillir les jeunes qui se présentent en groupes ou individuellement.

Le local de l'équipe éducative est un lieu qui participe, en sus de nos autres modalités d'action, à créer une relation de confiance avec les éducateurs. Ces derniers peuvent y animer des discussions individuelles ou collectives. Les jeunes qui habitent le quartier de Boyenval, ou le fréquentent, passent devant notre local quand ils rentrent du lycée. Il n'est pas rare qu'ils s'y arrêtent de façon spontanée pour discuter avec les éducateurs. Notons par ailleurs, que les filles et les garçons n'ont pas les mêmes habitudes en la matière. En effet, les jeunes filles viennent dans notre local lorsqu'elles ont un rendez-vous individuel, pour une démarche spécifique, mais il leur est également régulièrement proposé des « Tea Time », où elles peuvent se retrouver entre filles, avec les éducateurs, et échanger librement sur des sujets divers et variés.



## 2.5 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune.

L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche enfin à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

### **III. LE PUBLIC**

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

#### **3.1 Jeunes connus**

Nous évaluons environ à 150 jeunes qui sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducateurs, que ces-derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Cela concerne également les élèves rencontrés dans le cadre des ateliers éducatifs menés au sein du collège. Pour ceux-ci, la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement.

#### **3.2 Jeunes en accroche**

27 jeunes sont identifiés en 2023 pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a pour autant été encore engagé.

### 3.3 Jeunes accompagnés

Sur l'année 2023, l'équipe éducative a accompagné **71 jeunes**. Cette légère diminution est certainement à mettre en lien avec l'absence d'une professionnelle le temps de son congé maternité. En effet, malgré la préparation d'un relais auprès de l'éducateur et de l'appui des partenaires précieux sur la commune, un impact est toujours à noter lors d'une absence prolongée de professionnel de confiance, repéré par certains jeunes. Les mouvements de personnel au cours de l'année 2023 ont également impacté l'activité. Malgré tout, pour chaque jeune accompagné, les professionnels ont cherché à apporter une réponse personnalisée, non-standardisée, en respectant le rythme du jeune quant à sa capacité à s'engager dans une relation éducative. En effet, au-delà d'un simple cumul d'accompagnements, il convient de prendre en compte la diversité des situations rencontrées. En effet, chacune de ces situations aura fait l'objet d'une attention et d'une évaluation particulière de la part des éducateurs.

Ainsi, ces situations très diverses ont conduit les éducateurs à proposer la mise en place d'un accompagnement, ponctuel ou durable, continu ou discontinu, et partagé avec des partenaires ou non. Certains accompagnements ont particulièrement mobilisé l'équipe éducative. C'est notamment le cas des jeunes confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle importantes se cumulant à des difficultés sociales (conflits familiaux, rupture d'hébergement, etc.) et/ou à des problématiques personnelles (addictions, besoin de soins, etc.). Bien qu'étant minoritaires, ces situations complexes mobilisent chez les éducateurs, des compétences multiples.



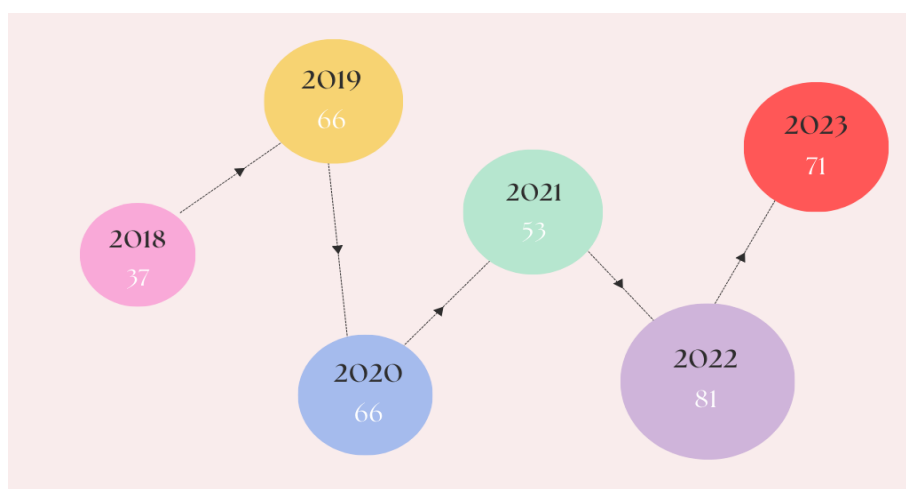
### 3.4 Données statistiques

L'ensemble des tableaux statistiques sont disponibles en annexe du présent document. Les jeunes uniquement connus par l'équipe ou en accroche ne sont pas comptabilisés dans les statistiques ci-dessous. Les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif a été engagé.

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif													
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
<b>Mode d'entrée en relation</b>													
Rue						5	3	5	2	12	1		28
Réseau informel					1	2	4	5	10	8			30
Réseau institutionnel				1	2	2	1	2	1	4			13
Réseaux sociaux													0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>71</b>
<b>Situation familiale</b>													
Célibataire				1	3	9	8	12	13	23			69
En couple										1			1
En couple avec enfant											1		1
Parent isolé													0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>71</b>
<b>Lien via les réseaux sociaux</b>													
Pas de lien via les réseaux sociaux				1		1	1	1	1	8	1		14
Lien via les réseaux sociaux					3	8	7	11	12	16			57
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>71</b>
<b>Ancienneté de la relation</b>													
Ancienneté < 1 an				1			1		2				4
Ancienneté >=1 et < 2 ans					3	9	1	3		5			21
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans							5	9	10	11	1		36
Ancienneté >= 4 ans							1		1	8			10
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>71</b>
<b>Situation</b>													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire						2	2	4	10	1			19
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire				1	3	7	5	7	1	3			27
Déscolarisé (sans affectation)								1		1			2
En emploi									1	7			8
En formation									1	1	1		3
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation							1			9			10
Sans projet professionnel ou scolaire										2			2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>71</b>
<b>Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)</b>													
Brevet ou sans diplôme				1	3	9	8	12	1	11	1		46
Bac Pro, CAP ou BEP									1	5			6
Bac général ou technique									10	7			17
Bac +2 et autres études supérieures									1	1			2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>71</b>

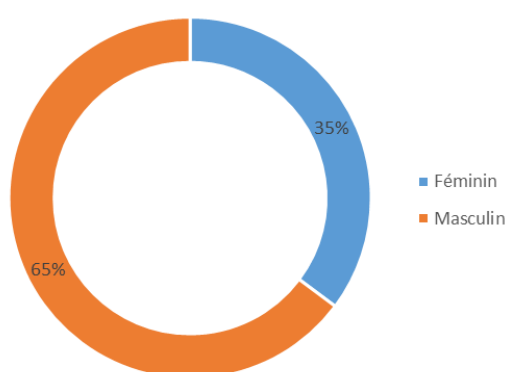
### 3.5 Les chiffres et ce que l'on peut retenir

#### Évolution du nombre de jeunes accompagnés

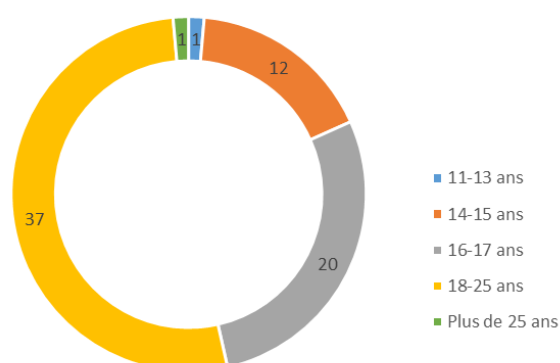


Ce premier graphique rend compte de la variation du nombre de jeunes accompagnés entre 2018 et 2023. Si l'effet déterminant du renouvellement de l'équipe éducative en 2021 permet de visualiser l'augmentation du nombre de jeunes accompagnés, elle permet également de remarquer une légère diminution suite aux différents mouvements d'équipe survenus au cours de l'année 2023. Le recrutement rapide d'un nouvel éducateur début 2024 va permettre de retrouver de nouveau une stabilité d'équipe et une continuité d'intervention auprès des jeunes.

#### Répartition par genre

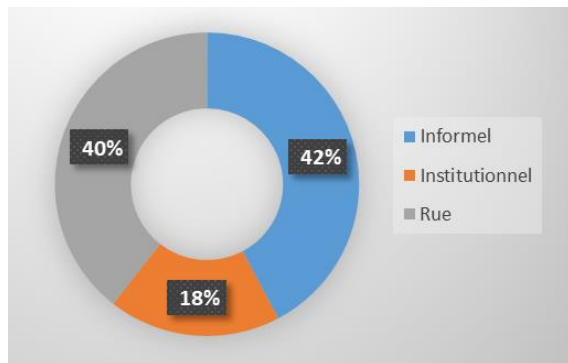


#### Répartition par âge

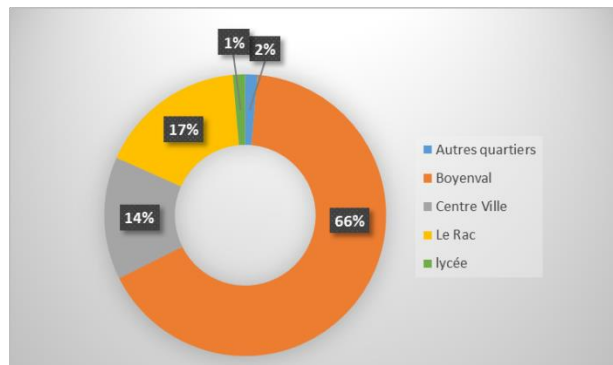


Au cours de l'année 2023, l'équipe éducative a accompagné 43 mineurs, soit 46% des jeunes au total. Malgré l'engagement des éducateurs à intervenir auprès d'un public plus jeune, notamment les 11-15 ans, au regard des orientations prioritaires du cahier des charges du conseil départemental concernant la Prévention spécialisée, cela reste encore un objectif à améliorer pour 2024. Comme nous le verrons un peu plus loin, la mise en place d'ateliers jeux de société au sein du collège fin 2022 va notamment permettre de travailler sur cet axe. L'équipe éducative a accompagné 35% de filles et 65% de garçons. Ce déséquilibre sera également un axe de travail pour l'année à venir.

### Répartition par mode d'entrée en relation



### Répartition par quartiers



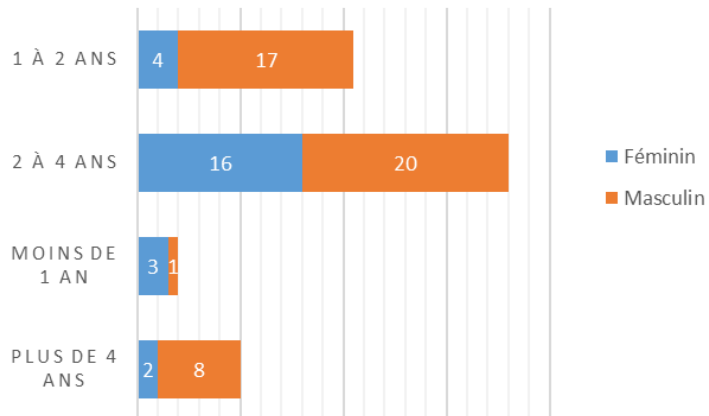
Le travail de rue demeure une modalité indispensable autant pour la création de lien que du maintien de ce dernier avec les jeunes. Les réseaux sociaux sont devenus un outil supplémentaire en termes de prise de contact. En effet, il n'est pas rare que les jeunes ajoutent le compte des éducateurs lors du travail de rue via les QR code Snapchat et/ou Instagram. L'équipe éducative s'est bien saisie de l'orientation départementale en la matière au cours de l'année 2023. Si les réseaux sociaux servent principalement au maintien et au renforcement du lien avec les jeunes déjà rencontrés, et avec lesquels une relation de confiance a commencé à minima à s'établir, nous constatons également que certains jeunes les utilisent afin d'entrer en contact avec les éducateurs. En effet, notamment via le réseau social Snapchat, certains jeunes sont amenés à se renseigner sur les missions de notre service ou bien même faire une 1<sup>ère</sup> demande lors de rencontres en travail de rue ou d'échanges informels. Les entrées en relation via le réseau institutionnel concernent principalement les partenaires jeunesse de la ville et les établissements scolaires.

Au cours de l'année 2023, un travail autour d'une identification plus précise des différents quartiers de la commune sur Prevent a été réalisé avec l'équipe éducative. Cela permet aujourd'hui une meilleure lecture et répartition des jeunes accompagnés de la commune.

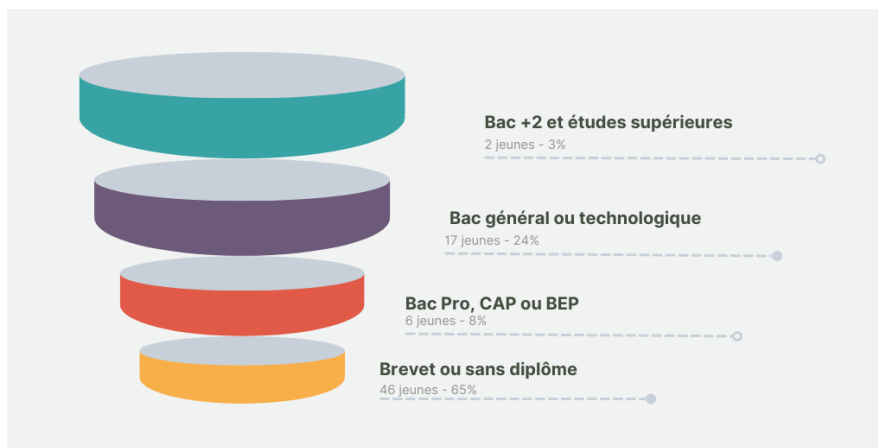
Ainsi, nous pouvons noter qu'une majorité des jeunes accompagnés résident au sein du quartier de Boyenval, avec un total de 66%. Au-delà du fait que nous y soyons implantés, le quartier de Boyenval reste un lieu essentiel d'intervention pour les éducateurs. En effet, nous pouvons y rencontrer de nombreux jeunes, résidant sur le quartier mais aussi en dehors, qui toutefois fréquentent celui-ci régulièrement, voire quotidiennement.

La répartition 2023 indique que l'équipe éducative est accessible à tout jeune résidant sur la commune. Nous pouvons noter que près de 17% du public accompagné vivait en 2023 au sein du quartier du RAC, soit 12 jeunes. Des perspectives de chantiers éducatifs avaient été abordé au sein du quartier, visant l'opportunité à l'équipe éducative de pouvoir développer ses actions. Cela a effectivement pu avoir lieu, à travers notamment un chantier éducatif en lien avec le bailleur social Erigère, en juin 2023. Nous en parlerons plus en détails ci-dessous.

### Répartition par ancienneté de la relation



### Répartition par niveau de formation



### Répartition par situation des jeunes



## IV ACCOMPAGNEMENT ET ACTIONS AUPRÈS DES 11/15

### 4.1 Situations des 11/15 ans et thématiques d'accompagnement

Seul 13 jeunes de 11 à 15 ans ont été accompagnés au cours de l'année 2023. Au regard du cahier des charges du conseil départemental, et de la volonté du développement d'une prévention précoce auprès des jeunes, nous sommes tout à fait conscients que cet axe n'est pas satisfaisant. Il est d'ores et déjà un axe prioritaire sur lequel le service se mobilise, notamment avec le travail partenarial engagé avec le collège, expliqué plus en détails en **4.3**, et le service jeunesse.

Les demandes formulées par les jeunes de cette tranche d'âge portent généralement sur la scolarité et les loisirs. Nous avons conscience que la thématique des loisirs constitue un mode d'entrée en relation facilitant avec les jeunes âgés de 11 à 15 ans. Si notre première démarche est généralement d'informer et d'orienter ces jeunes vers l'offre d'animation déjà existante portée par le centre d'animation jeunesse, pour certains, nous faisons le choix stratégique et éducatif d'accéder à leur demande. En effet, les actions collectives menées sont alors dans un objectif de création et/ou renforcement du lien éducatif, mais aussi pour une meilleure évaluation des difficultés repérées. Elles seront, pour l'année 2024, un axe de travail à privilégier par l'équipe éducative. Par ailleurs, les actions partenariales réalisées avec le centre d'animation jeunesse seront également à favoriser dans la dynamique de rajeunissement du public accompagné. Le renforcement du partenariat avec le collège a lui d'ores et déjà permis une prise de contact efficace avec les jeunes collégiens. Nous notons que l'équipe éducative est malgré tout de plus en plus identifiée par les plus jeunes.

Les jeunes nous ayant sollicités concernant la scolarité ne se trouvent pas en difficulté de mobilisation dans les apprentissages scolaires, mais plutôt dans l'idée de pouvoir échanger autour de la vie au sein de leur établissement scolaire, leurs relations avec les pairs mais aussi avec l'équipe pédagogique. Ces jeunes peuvent parfois évoquer notamment des situations préoccupantes, marquées par des conflits entre groupes de jeunes, où le climat au sein même du collège semble complexe. Ceux-ci partagent également avec l'équipe éducative leurs questionnements sur le respect de la différence, l'égalité femmes-hommes, le harcèlement scolaire ou encore leur vie future. Lors de ces échanges, les jeunes viennent chercher chez les éducateurs leurs avis, conseils, voire une guidance, pour répondre à certaines de leurs interrogations et trouver des solutions qui leur sont personnelles. Cette démarche de soutien et d'écoute éclairée de manière significative, dans le cadre d'une intervention auprès des jeunes, l'écart entre le besoin et la demande.

#### Illustration d'un accompagnement

Afin d'illustrer notre pratique, nous avons choisi de vous présenter l'accompagnement de Mathias, âgé de 14 ans. Mathias a été orienté par l'assistante sociale du collège, en mai 2023. Il nous est présenté comme un jeune homme ayant besoin « d'un espace pour lui », qui subirait notamment des violences psychologiques au domicile. Un signalement a été effectué par l'assistante sociale. Mathias n'a pas accès aux réseaux sociaux, il communique à la marge par téléphone, et uniquement par des appels. Lors du premier rendez-vous, Mathias apparaît très angoissé, notamment en appréhendant la réaction de ses parents, du fait de son passage au local d'IMAJ, sans être rentré directement chez lui après les cours. Après plusieurs contacts téléphoniques avec la mère et le beau-père de Mathias, une longue période d'absence a été observée.

Mathias étant très peu disponible par téléphone, l'équipe éducative n'a plus eu de nouvelles pendant plusieurs semaines. C'est à la suite d'un rendez-vous au local avec les parents de Mathias que nous avons pu d'une part, les rassurer concernant notre proposition d'accompagnement, et d'autre part, qu'ils l'acceptent. Cette rencontre a permis à Mathias de se tranquilliser, et de se sentir libre de revenir au local lorsqu'il le souhaitait, en prévenant en amont ses parents. A travers des temps informels, principalement lors de temps de jeux de société, Mathias a pu expliquer son quotidien, et évoquer notamment les problèmes familiaux. Nous comprenons alors que Mathias ne semble pas libre de ses mouvements et pensées lorsqu'il est chez lui, traduisant une insécurité assez forte. De plus, le cadre très strict imposé par Monsieur semble difficile à vivre pour Mathias, l'entraînant très régulièrement à être sanctionné.

Pendant plusieurs semaines, nous avons rencontrés Mathias au sein du local et dans l'enceinte du collège, avec l'assistante sociale. La vie de famille, le cadre éducatif, mais aussi l'équilibre de vie de la famille recomposée sont des sujets qui ont pu être abordés. En décembre 2023, une investigation éducative a été ouverte et une thérapie familiale est envisagée auprès de la famille.

#### **4.2 Projets menés et partenariats**

Nous rencontrons très régulièrement l'équipe du CAJ qui accueille des jeunes de 11 à 17 ans. Ces rencontres permettent de partager des constats, des analyses et des préoccupations, tant sur les groupes que sur certains jeunes repérés. Ces réunions constituent également un temps d'élaboration de projets en communs, dans l'objectif de créer une passerelle entre nos services. Dès que cela est possible, nous saisissons chacun l'opportunité de pouvoir travailler ensemble et mettre en place des projets divers, activités, séjour.

Le collège Jacques Monod accueille près de 600 élèves résidant essentiellement sur la ville de Beaumont-sur-Oise, mais également les communes alentour. Du fait de nos missions et du public concerné par notre intervention, l'établissement constitue ainsi un partenaire privilégié.

Depuis 2022, notre partenariat avec le collège a pris différentes formes. Tout d'abord, l'équipe éducative participe à la journée de pré-rentrée scolaire des professeurs, dans une démarche d'être identifiée au mieux par l'ensemble des professionnels du collège, mais aussi afin de pouvoir présenter plus en détails notre service et nos missions. De plus, nous avons poursuivi en 2023 le travail en étroite collaboration avec l'assistante sociale scolaire, nous permettant d'aborder différentes situations de jeunes, plus ou moins complexes, dans lesquelles un co-accompagnement pourrait apparaître bénéfique auprès des élèves concernés. Nous avons également poursuivi les rencontres bimestrielles avec les assistantes sociales scolaires du bassin. Ces rencontres contribuent à affiner notre connaissance réciproque de nos missions et de nos modalités d'intervention, mais également d'échanger de manière ouverte sur les problématiques prioritaires auxquelles les collégiens sont confrontés.

La mise en place d'un atelier jeux de société durant le dernier trimestre 2022 a été renouvelé pour l'année scolaire 2023/2024. Il est mis en œuvre sur la pause méridienne du mardi, et est co-animé par le CPE et notre équipe. Chaque atelier se compose de deux séquences à la suite, permettant l'accueil d'un plus grand nombre de collégiens tout au long de l'année, de manière ponctuelle ou régulière.

Au-delà de proposer aux élèves demi-pensionnaires la possibilité de participer à un temps ludique, cet atelier poursuit l'objectif de consolider l'identification de l'équipe éducative auprès des collégiens, mais aussi de renforcer la relation partenariale de confiance entre notre équipe et le collège.

Enfin, l'équipe éducative participe dorénavant de manière systématique aux réunions de GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire), permettant là aussi un repérage de situations complexes, mais aussi de pouvoir y apporter notre analyse.

### **Illustration d'un projet**

L'association IMAJ est composée de 6 territoires de prévention spécialisée. Les projets inter-services sont encouragés depuis des années, favorisant l'ouverture et la rencontre entre jeunes de différentes villes. C'est en ce sens qu'un tournoi de futsal inter-Imaj a été créé en juin 2023. 6 équipes de collégiens, des 6 différents territoires, se sont retrouvés le temps d'une journée, autour d'une pratique sportive commune. Les matchs ont été arbitrés par des jeunes et/ou des éducateurs. Le repas du midi ainsi que le goûter ont été des moments de partage et d'échanges riches. Certains jeunes ont pris contact et continuent à ce jour à se côtoyer et venir, les uns les autres, dans les communes.

Au vu du fort succès de cette journée, un deuxième tournoi a été organisé lors des vacances de Noël 2023, et reconduit tout au long de l'année 2024.

### **4.3 Passerelle CM2 – 6<sup>ème</sup>**

La perspective d'intervention auprès des CM2-6<sup>ème</sup>, introduite comme un axe fort dans le cahier des charges de la Prévention spécialisée du conseil départemental depuis 2020, a vocation de proposer des actions ciblées auprès des enfants scolarisés en CM2, complémentaires à celles déjà mises en place au sein des établissements scolaires. Quelle que soit la forme des actions proposées, l'approche progressive de ce jeune public permettra de favoriser l'émergence d'accompagnements éducatifs tendant à favoriser leur épanouissement.

Le déploiement d'actions de Prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec les jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées par les partenaires. Il s'agit alors pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens mais aussi par leurs parents.

Pour les jeunes de cette tranche d'âge, l'entrée en sixième constitue une étape importante et parfois, déstabilisante. Nous observons notamment des problématiques significatives en lien avec l'acquisition d'une liberté et d'une autonomie plus grande. L'usage inapproprié des réseaux sociaux, le risque de décrochage scolaire précoce, l'usage d'une certaine liberté sans supervision parentale mais aussi pour certains, l'implication dans des phénomènes d'affrontement. C'est donc considérant ces risques que nous avons la volonté d'intervenir sous la forme d'actions de sensibilisation permettant une première prise de contact.

Si les relations avec le collège de Beaumont nous ont permis d'amorcer un travail partenarial fort depuis fin 2022, nous n'avons malheureusement pas pu mettre en place d'actions concrètes en 2023 en faveur des CM2.

Un travail est d'ores et déjà amorcé pour 2024, nous permettant d'entrer pleinement dans cet axe de travail important. Une rencontre au cours du premier trimestre 2024 a permis de lister certaines idées de projets, d'actions en partenariat avec le collège mais aussi les écoles primaires et centres de loisirs. Une prochaine réunion avec les directeurs d'école notamment, va nous permettre d'affiner ce projet afin de le mettre en place courant mai/juin 2024. Nous devrions également participer à la journée de visite du collège par les élèves de CM2.

## V. ACCOMPAGNEMENT ET ACTIONS AUPRÈS DES 16/25

### 5.1 Thématiques d'accompagnement

#### Tableau des thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement	16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans	
	F	G	F	G	F	G
Scolarité	3	2	2	4	0	0
Emploi	1	0	2	8	0	0
Formation - dont permis de conduire	2	5	7	5	0	0
Justice	0	0	0	1	0	0
Démarches administratives	1	0	0	6	0	0
Santé	0	0	0	2	0	0
Logement hébergement	0	0	1	2	0	0
Travail avec les familles	0	1	0	0	0	0
Soutien écoute renforcés	3	3	4	9	0	0
Comportement/ socialisation - en collectif	0	8	3	6	0	0
Sensibilisation/ prévention - en collectif	1	2	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2 Évolution des situations des 16/25 ans

Le nombre de jeunes accompagnés par l'équipe éducative a légèrement augmenté en 2023, passant de 60 jeunes en 2022 à 68 en 2023. Cette stabilité d'accompagnements et le nombre de demandes formulées mais aussi de démarches auprès de l'équipe, traduisent la confiance accordée aux professionnels et la bonne identification de leurs missions. En effet, les thématiques de scolarité, d'emploi et de formation sont majoritaires. Elles peuvent être de nature très diverses, complexes ou non, mais nécessitant néanmoins un accompagnement et un étayage éducatif.

Les enjeux de parcours d'insertion socioprofessionnelle envers les 16-25 ans sont tournés vers la re-scolarisation, la réorientation, mais parfois par la définition en tant que telle d'un projet scolaire ou professionnel.

Les jeunes ont également sollicité explicitement l'équipe éducative pour de l'écoute et du soutien renforcé. Ces derniers avaient la capacité de se reconnaître en difficulté et en besoin d'être soutenus par un adulte de confiance, extérieur au cercle familial, amical ou encore scolaire. Les jeunes viennent ainsi évoquer et discuter avec les éducateurs des difficultés auxquelles ils sont confrontés sur différents plans. Tout comme les plus jeunes, ils viennent chercher des conseils, des avis, pour répondre à certaines de leurs interrogations, leurs angoisses.



Pour certains jeunes, l'arrivée au lycée est une étape difficile qui comprend un certain nombre de réalités/obstacles à surmonter. Une organisation du travail scolaire et une méthodologie qu'ils n'ont pas acquises, des exigences plus grandes qu'au collège, la conséquence d'une orientation parfois non choisie, des résultats scolaires parfois insuffisants, etc. Ces éléments peuvent amener certains élèves à un absentéisme de plus en plus marqué au lycée, pouvant aller jusqu'au décrochage scolaire. Il est important que l'équipe éducative puisse percevoir les signes de démotivation de ces jeunes et leur permettre de retrouver confiance en eux ou d'envisager une nouvelle orientation qui prendra davantage sens pour eux. Ces situations nous amènent à porter une attention particulière aux élèves de terminale, notamment au moment de la formulation des vœux via Parcoursup.

En effet, les éducateurs sont régulièrement sollicités pour accompagner des lycéens sur l'utilisation de la plateforme Parcoursup, dans la formulation de leurs vœux, ainsi que dans la rédaction de leur lettre de motivation. Sans la persévérance des éducateurs, certains jeunes de terminale ne seraient pas allés jusqu'au bout de la démarche, prenant ainsi le risque de renoncer à la perspective de poursuivre leurs études. Cet accompagnement spécifique contribue, en quelque sorte, à la prévention du décrochage scolaire. Soutenir les jeunes à un moment aussi sensible constitue également une porte d'entrée pour l'équipe éducative vers un accompagnement individuel.

Cette année encore, le lycée ainsi que ses abords auront été les lieux d'opposition, voire d'affrontements entre les jeunes résidents de différentes villes. En effet, depuis des années maintenant, ils opposent principalement des jeunes résidents de Beaumont-sur-Oise et ceux résidant à Persan. Nous notons toutefois que d'autres jeunes des communes avoisinantes prennent part à ces affrontements. À chaque fois que l'équipe éducative a pu être alertée au regard d'un risque de violence, nous avons pu communiquer avec nos partenaires afin d'envisager les possibilités de désescalade. Au cours de l'année 2023, nous avons tenté de nouveau de réengager un partenariat avec le lycée, mais nos multiples sollicitations n'ont malheureusement pas pu donner lieu à un partenariat suffisamment concret. Cependant, l'assistante sociale scolaire reste notre interlocutrice la plus régulière sur laquelle nous pouvons compter. En effet, nous avons pu aborder des situations individuelles et chercher ensemble, des solutions et alternatives adaptées aux besoins des jeunes. L'équipe éducative assure un travail de rue régulier aux abords du lycée. Après de nombreuses sollicitations, et l'arrivée notamment d'un nouveau principal adjoint en fin d'année 2023, nous avons pu participer à la dernière réunion du CESCE du lycée en début d'année 2024. Ces échanges ont permis d'introduire l'association, nos missions, et une amorce de partenariat et de projets semblent voir le jour. Une rencontre est prochainement prévue afin d'aborder les possibilités de travail partenarial.

### **Illustration d'un accompagnement**

Afin d'illustrer notre pratique, nous avons choisi de vous présenter l'accompagnement de Cédric, un jeune homme de 17 ans. Cédric est accompagné par le service de prévention spécialisée depuis 2021. Nous l'avons rencontré dans le cadre du travail de rue, avec son groupe d'amis. Après plusieurs échanges avec les éducateurs, il a participé à différentes actions collectives avec le service. Nous avons commencé à accompagner Cédric dans le cadre scolaire. Dans un premier temps, cela s'est traduit par la création de son curriculum vitae et d'une lettre de motivation pour sa recherche de stage de 1ère commerce. Dans un second temps, nous l'avons accompagné afin qu'il puisse déposer sa candidature, auprès d'entreprises qu'il avait préalablement ciblées.

Au fur et à mesure des rencontres, Cédric s'est livré sur les difficultés qu'il rencontrait au domicile, notamment avec ses parents. Il se dit inquiet pour sa fratrie et refuse de quitter le domicile, malgré un quotidien difficile selon lui. Plusieurs échanges ont eu lieu avec les parents de Cédric, afin d'expliquer nos missions et notre accompagnement auprès de leur fils. Suite à des échanges avec le service d'AEMO, une mesure de placement à domicile a été actée en 2023. Malgré cette mesure, la scolarité de Cédric a été fortement impactée par ses préoccupations familiales, l'entraînant à se déscolariser courant 2023. Nous avons orienté Cédric vers la mission locale afin qu'il puisse travailler son projet de formation et bénéficier de l'aide régionale au permis de conduire. En parallèle, le jeune homme a effectué des chantiers éducatifs au sein d'IMAJ, lui permettant de financer une partie de son permis de conduire. Il a ainsi pu s'inscrire à l'auto-école associative AEA de Villiers-le-Bel.

A ce jour, nous continuons d'être présent pour Cédric et de suivre l'avancement de ses démarches d'insertion professionnelle. En effet, après plusieurs mois éloignés du système scolaire, Cédric se sent prêt à reprendre son cursus de baccalauréat, en alternance. De plus, nous restons vigilants et à l'écoute des différentes tensions auxquelles il peut être confronté.

### **5.3 Projets menés et partenariats**

Comme évoqué précédemment, dans le cadre de nos missions, nous cherchons à favoriser la remobilisation scolaire et prévenir le décrochage scolaire des jeunes, au travers de nos différents partenariats. C'est notamment le cas lors de nos rencontres bimensuelles avec les assistantes sociales scolaire du bassin. De plus, conformément au cahier des charges de la Prévention spécialisée dans le Val d'Oise, nous accompagnons les jeunes vers la formation et l'insertion socioprofessionnelle. Dans cet objectif, nous avons travaillé en 2023 avec la Mission Locale du Val d'Oise Nord et l'E2C du Hub de la réussite. Il est à noter que nous étions membres du comité opérationnel du CEJ, dispositif co-porté par le Hub de la réussite et Pôle emploi. Suite à la cessation d'activité du Hub de la réussite début février 2024, il sera sans doute nécessaire de réorienter notre action et nos collaborations partenariales, afin de contribuer efficacement à l'accompagnement des jeunes vers l'insertion.

De plus, nous avons réalisé en février 2023, un séjour commun au Futuroscope avec le CAJ. Ce séjour a été rendu possible grâce à l'implication préalable de six jeunes dans plusieurs chantiers éducatifs. Enfin, un chantier éducatif a été mené en juin 2023 en partenariat avec le CAJ. A l'initiative du bailleur social Erigère, nous avons réalisé un événement en pied d'immeuble, autour du numérique. L'équipe éducative et 6 jeunes ont tenu le stand buvette et ont distribué des crêpes maison et des boissons.

#### **Chantier éducatif au château**

Le cercle beaumontois du patrimoine est une association culturelle implantée à Beaumont-sur-Oise. L'équipe éducative a pu participer à plusieurs manifestations que cette association a organisées et depuis le mois d'octobre 2022, nous mettons en œuvre des sessions régulières de chantiers éducatifs, en partenariat avec cette association. En 2023, il a donc été organisé une session lors de la période des vacances scolaires d'avril ainsi que celles du mois d'octobre.

Le chantier se déroule le temps d'une semaine, où il s'articule des travaux d'espaces verts et des apports culturels et historiques, dispensés par les membres du cercle. Le chantier se déroule toujours sur le site du château de Beaumont-sur-Oise.

Ainsi, les jeunes ont eu pour missions de procéder au désherbage et à la taille ou débroussaillage des plantes invasives dans l'enceinte des ruines du château. Ils ont également procédé au déplacement et à la préservation des pierres tombées des murs du château, afin de pouvoir les réutiliser ultérieurement en cas de réfection future de certains murs. Ce travail à forte fatigabilité a été entrecoupé par des temps de découverte culturelle mais aussi professionnelle. Les jeunes ont eu la chance d'assister à une présentation experte de l'histoire de la commune de Beaumont-sur-Oise, et à une exposition photos de l'artiste Jade Joannès.

Comme cela est de coutume lors des chantiers archéologiques et/ou de réfection du patrimoine, les temps de repas sont partagés avec les jeunes. Ces moments permettent aux jeunes de réels temps conviviaux, propices aux échanges, tant sur les processus de formation que sur l'histoire de la commune au travers d'anecdotes. Les deux sessions de chantier ont permis à 12 jeunes d'acquérir une bourse éducative, afin de financer principalement leur permis de conduire et 1 session de BAFA. Cette collaboration, forte de création de lien et de reconnaissance auprès des habitants de la ville, nous encourage à renouveler cette action durant l'année 2024, porté également par les nombreuses sollicitations des jeunes souhaitant prendre part eux aussi, à la rénovation du château de leur ville.

## VI. ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ H/F

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans un projet durable de promotion de l'égalité femmes-hommes, permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité de genre et d'acquérir l'expertise nécessaire à la mise en œuvre d'actions éducatives favorisant l'égalité en direction du public.

L'objectif est de mieux outiller les professionnels sur ces questions en procédant par étape :

- ✚ Permettre aux professionnels d'interroger leurs propres représentations en lien avec les pratiques professionnelles et les mettre au travail.
- ✚ Acquérir une expertise suffisante pour intervenir en faveur de l'égalité en évitant des erreurs qui peuvent parfois être contre productives.
- ✚ Travailler transversalement à la recherche et la construction d'outils pédagogiques que nous pourrions utiliser auprès des jeunes sur ces questions.
- ✚ Développer une culture de l'égalité et penser cette question de façon transversale et quotidienne.

Ce programme de formation a été soutenu par le CDVO et a fait l'objet d'un financement spécifique.

En 2023, l'ensemble des professionnels de la prévention spécialisée IMAJ a pu bénéficier d'un atelier, animé par une formatrice extérieure, afin de définir des stratégies et actions à mettre en œuvre pour agir en faveur de l'égalité Femmes / Hommes.

A l'issue de cette demi-journée de réflexion, nous avons constitué pour l'année à venir un groupe de travail régulier spécifiquement dédié à la construction d'outils de sensibilisation en faveur de l'égalité.

Ces différents temps de travail concourent ainsi à un appui supplémentaire dans la réalisation d'actions en direction des jeunes. Nous notons en effet une plus grande aisance des professionnels pour intervenir auprès des jeunes sur les sujets liés à l'égalité.

La proportion de filles accueillies par notre service reste toutefois insatisfaisante. Elles représentent 35% du public accompagné. L'augmentation du nombre de filles ayant accès au local constituera un objectif à atteindre pour les prochaines années. Toutefois, l'équipe éducative a pu répondre aux sollicitations des jeunes filles, demandeuses de temps qui leur soient spécifiquement dédiés. Ainsi, comme nous avons pu déjà l'aborder, des temps d'échanges « Tea time » ont été proposés régulièrement au cours de l'année, à un ou plusieurs groupes de jeunes filles âgés entre 17 et 21 ans.

Au local, une communication et un affichage à destination des jeunes a été déployé et constitue une invitation à aborder le sujet, tandis que des actions spécifiques pour travailler l'égalité auprès du public, en mixité ou en non-mixité, sont proposées.



## VII. UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Notre cadre d'intervention sur les réseaux sociaux a fait l'objet d'une réflexion transversale au sein des services de Prévention spécialisée d'IMAJ afin d'harmoniser une pratique commune et d'identifier quelques points de vigilance. L'association IMAJ s'est ainsi dotée d'une charte concernant l'utilisation des outils numériques et des réseaux sociaux. Elle a pour vocation de définir les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnel-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ. (Cf annexe n°6).

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pleinement investi par les équipes pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

### 7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux

#### Organisation du service pour l'utilisation des outils numériques

Le service de Prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise est doté d'un smartphone et un temps est consacré de manière hebdomadaire, à raison de deux heures par semaine en moyenne, pour les alimenter. L'utilisation de ces différents réseaux fait l'objet d'une pratique collective portée par l'équipe dans son ensemble et supervisée par la cheffe de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Le service dispose de comptes WhatsApp, Snapchat et Instagram.



### Utilisation et constats

Snapchat et WhatsApp nous servent à communiquer individuellement avec des jeunes par messages écrits ou vocaux, mais aussi à créer des groupes facilitant les échanges pour l'organisation d'actions collectives notamment. Les réseaux Snapchat et Instagram sont également utilisés pour diffuser des informations concernant le service, et/ou différentes manifestations, évènements, ayant lieu sur le territoire.

L'équipe éducative, s'appuyant sur son expérience de l'utilisation des réseaux sociaux auprès des jeunes, observe que ceux âgés de 13 à 16 ans sont les plus utilisateurs des réseaux sociaux pour communiquer avec le service. La voie du téléphone, par appel ou message, n'est presque pas/plus utilisée. Cette tranche d'âge utilise massivement le réseau social Snapchat. A contrario, les jeunes âgés de plus de 16 ans utilisent plutôt WhatsApp. L'ajout sur les différents réseaux sociaux s'effectue principalement lors des temps de travail de rue.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal d'usage des différents réseaux sociaux. Dans la situation où un jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui sont expliquées. Le/la professionnel(le) pourra alors faire le choix de communiquer avec le jeune, tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible. Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnel-le-s seront tenu-e-s de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance. Dans le cas où une situation complexe « numérique » surviendrait, elle sera traitée et analysée dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

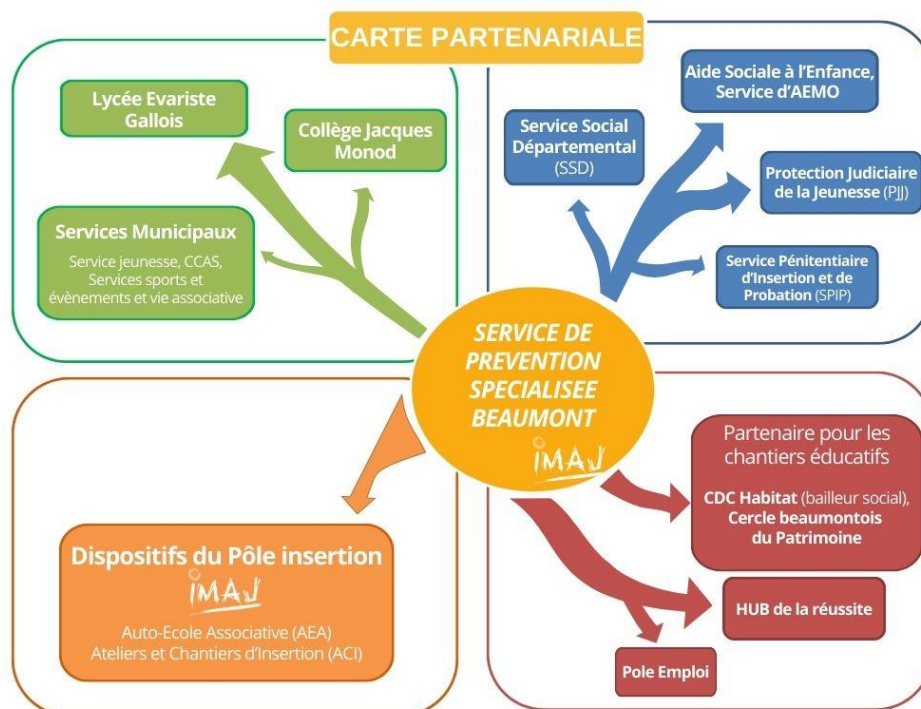
### 7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux

Le service de Prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise porte une attention particulière à la question de l'usage des réseaux sociaux. De par leurs observations auprès du public ou des informations collectées auprès des établissements scolaires, les éducateurs ont pu constater que de nombreuses problématiques étaient corrélées à l'usage inadapté des réseaux sociaux : exclusions, affrontements entre jeunes, cyber-harcèlement, visionnage de contenus violents ou sexualisés, etc.

Partant de ces constats, le service a intégré la question des réseaux sociaux dans son travail au quotidien avec le public et souhaite développer des actions spécifiques. Ainsi, nous avons proposé au collège une intervention de prévention sur les réseaux sociaux pour les classes de 5ème /4ème. Suite à différentes rencontres, elles débiteront à la rentrée prochaine, en septembre 2024.

## VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

### 8.1 Carte partenariale



### 8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI)



En 2023, 7 beaumontois ont bénéficié de l'AEA. Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et peut freiner l'accès à l'emploi exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un important outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale. Il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficulté. Certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à une bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

Le nombre d'orientation nous semble trop faible, il sera un axe de travail pour l'équipe éducative en 2024.

#### Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Les ACI permettent à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail dans un espace plus pédagogique. L'ACI est à la fois un chantier de production mais représente aussi pour certains, la possibilité de suivre une formation qualifiante.

Ce dispositif vise à :

- La remobilisation sur le plan socioprofessionnel
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire en milieu professionnel
- L'acquisition de compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en contrat d'alternance, en emploi ou encore au sein d'une structure d'insertion (ETTI).

### 8.3 Partenariats actifs en 2023

La transversalité de nos actions et de notre expertise de terrain (connaissance des publics, évolution des quartiers et de leurs problématiques) encourage certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation. En effet, la capacité de l'équipe de prévention spécialisée permet d'éclairer les partenaires de la ville sur les dynamiques de quartiers, les phénomènes émergents ou encore les éventuelles évolutions de comportements des jeunes.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Notre participation nous permet également de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, et d'améliorer nos modes d'intervention. Les échanges émergeant de nos rencontres nous ont ainsi permis de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux.

En 2023, l'équipe éducative a participé à différentes instances locales de réflexion, de consultation et de coordination telles que l'atelier de concertation des habitants du quartier de Boyenval, le forum des associations ou encore le conseil d'Administration du CCAS. Les éducateurs ont également pu participer aux réunions de GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) du collège mais aussi aux comités opérationnels du CEJ (Contrat d'Engagement Jeune). Ces comités sont pilotés par la mission locale et ils permettent d'aborder des situations de jeunes bénéficiant du dispositif CEJ.

*Beaumont-sur-Oise, le 31 mars 2024*

*Document rédigé par Charlotte MEUNIER, cheffe de service éducatif*

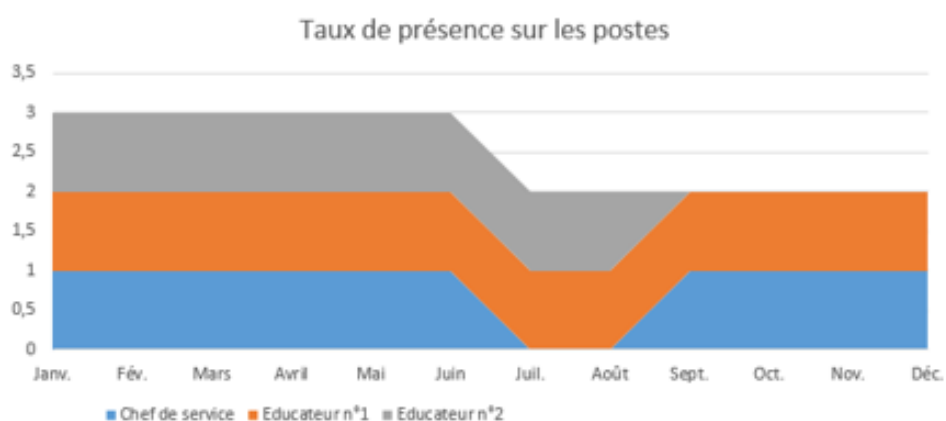
*Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.*

# ANNEXES



**Tableau 1 : Répartition des types d'activités de l'équipe éducative**

<b>Accompagnements individuels</b>	<b>17%</b>
<b>Actions collectives/séjours/sorties/chantiers</b>	<b>20%</b>
<b>Temps de réunions internes et partenariales</b>	<b>24%</b>
<b>Travail administratif (écrits professionnels, préparation des actions collectives, feuilles d'heures, fiches projets, etc.)</b>	<b>26%</b>
<b>Travail de rue/présence sociale</b>	<b>13%</b>
<b>Total</b>	<b>100 %</b>



## ANNEXE n°2 : Tableau des actions collectives 2023

Nom	Type d'action collective*	Thématique*	Date de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Nombre		Nombre		Âge						Durée globale du projet En mois
						Garçons	Filles	Jeunes en accompl. éducatif	Jeunes en accroche	-11	11-13	14-15	16-17	18-25	+25	
Rencontre Mensuelle de la	Projet spécifique	Insertion professionnelle	17 janv. 2023	1	0	3	0	3	0	0	0	0	3	0	0	
Révision Brevet Blanc	Atelier ou sortie ponctuelle	Orientation Scolarité Découverte vie pro	25 janv. 2023	1	0	1	1	2	0	0	0	1	1	0	0	
échanges, débats spontanés sur	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention -	7 févr. 2023	1	0	5	0	5	0	0	0	0	4	1	0	
Séjour Futuroscope	Séjour précédé d'un chantier	Convivialité - Partage	10 févr. 2023	6	0	4	10	11	3	0	0	0	3	11	0	
Rally Citoyen 4ième clg Beaumont	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention -	15 févr. 2023	1	0	5	0	0	5	0	0	5	0	0	0	
Marche Citoyenne pr le Climat orga par C[...]	Atelier ou sortie ponctuelle	Environnement - Développement durable	17 févr. 2023	1	0	17	3	10	10	0	0	20	0	0	0	
Cinéma + resto	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	20 févr. 2023	1	0	6	0	6	0	0	0	0	5	1	0	
Rencontre Mensuelle de la Mission Locale[...]	Projet spécifique	Insertion professionnelle - Remobilisatif[...]	21 févr. 2023	1	0	0	4	4	0	0	0	0	0	4	0	
Tea Time Débat	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	21 févr. 2023	1	0	0	7	7	0	0	0	0	0	7	0	
réunion orga soirée Caritative Coeur de[...]	Atelier ou sortie ponctuelle	Utilité sociale - solidarité	14 mars 2023	1	0	0	5	5	0	0	0	0	0	5	0	
Loup Garou Spontané au Local	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	15 mars 2023	1	0	11	1	8	4	0	0	12	0	0	0	
Débats spontané relation Filles/Garçons	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	20 mars 2023	1	0	6	0	6	0	0	0	0	5	1	0	
échanges sur les relations Filles / Garç[...]	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	22 mars 2023	1	0	0	3	3	0	0	0	0	3	0	0	
Sortie cinéma	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique	5 avr. 2023	1	0	3	0	2	1	0	0	3	0	0	0	
Chantier au Château	Chantier éducatif troc	Environnement - Développement durable	24 avr. 2023	0	8	2	3	5	0	0	0	0	4	1	0	
Loup Garou Spontané au Local	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	31 mai 2023	1	0	10	1	7	4	0	0	11	0	0	0	
Discussions débats spontané sur l'ins[...]	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle - Remobilisatif[...]	7 juin 2023	1	0	6	0	6	0	0	0	0	5	1	0	
Paintball (Collégiens de l'atelier jeux[...])	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	21 juin 2023	1	0	8	0	0	8	0	0	8	0	0	0	
Chantier buvette Erigère Numéri Tour	Chantier éducatif troc	Animations de Proximité	26 juin 2023	0	6	3	3	2	4	0	0	0	3	3	0	
Loup Garou Spontané au Local	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	5 juil. 2023	1	0	9	0	6	3	0	0	9	0	0	0	
Sortie EVA Beauchamp Laser Game VR	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	10 juil. 2023	1	0	8	0	5	3	0	0	8	0	0	0	
EVA Beauchamp Laser game en VR + soirée[...]	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	12 juil. 2023	1	0	8	0	7	1	0	0	0	6	2	0	
Quiz Room et restaurants	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	19 juil. 2023	1	0	0	6	6	0	0	0	0	0	6	0	
pot de départ Julien au local	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	21 juil. 2023	1	0	18	9	20	7	0	0	9	11	7	0	
Chantier au Château	Chantier éducatif troc	Environnement - Développement durable	24 oct. 2023	0	8	3	3	4	2	0	0	0	5	1	0	
Tea Time	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	2 nov. 2023	1	0	0	8	8	0	0	0	0	0	8	0	
Tea Time	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	27 déc. 2023	1	0	0	4	4	0	0	0	0	0	4	0	
Tournoi Fustal	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	28 déc. 2023	2	0	6	0	0	6	0	0	6	0	0	0	

**Tableau 3 : Présentation du public touché**

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
<b>Jeunes connus</b>													100
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions collectives menées au sein des établissements scolaires</i>													30
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions spécifiques individuelles et dispositifs partenariaux menés dans les établissements scolaires</i>													0
<b>Jeunes en accroche</b>													27
<b>Jeunes en accompagnement éducatif</b>	0	0	0	1	3	9	8	12	13	24	1	0	71
<b>TOTAL</b>	0	0	0	1	3	9	8	12	13	24	1	0	
<b>TOTAL</b>	0		1		12		20		37		1		

<b>FILLES</b>	<b>25</b>	<b>35%</b>
<b>GARCONS</b>	<b>46</b>	<b>65%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	
<b>-11 ans</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>11 - 13 ans</b>	<b>1</b>	<b>1%</b>
<b>14 - 15 ans</b>	<b>12</b>	<b>17%</b>
<b>16-17 ans</b>	<b>20</b>	<b>28%</b>
<b>18-25 ans</b>	<b>37</b>	<b>52%</b>
<b>+ 25 ans</b>	<b>1</b>	<b>1%</b>

**Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif**

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
<b>Mode d'entrée en relation</b>													
Rue						5	3	5	2	12	1		28
Réseau informel					1	2	4	5	10	8			30
Réseau institutionnel				1	2	2	1	2	1	4			13
Réseaux sociaux													0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>71</b>
<b>Situation familiale</b>													
Célibataire				1	3	9	8	12	13	23			69
En couple										1			1
En couple avec enfant											1		1
Parent isolé													0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>71</b>
<b>Lien via les réseaux sociaux</b>													
Pas de lien via les réseaux sociaux				1		1	1	1	1	8	1		14
Lien via les réseaux sociaux					3	8	7	11	12	16			57
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>71</b>
<b>Ancienneté de la relation</b>													
Ancienneté < 1 an				1			1		2				4
Ancienneté >= 1 et < 2 ans					3	9	1	3		5			21
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans							5	9	10	11	1		36
Ancienneté >= 4 ans							1		1	8			10
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>71</b>
<b>Situation</b>													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire						2	2	4	10	1			19
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire				1	3	7	5	7	1	3			27
Déscolarisé (sans affectation)								1		1			2
En emploi									1	7			8
En formation									1	1	1		3
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation							1			9			10
Sans projet professionnel ou scolaire										2			2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>71</b>
<b>Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)</b>													
Brevet ou sans diplôme				1	3	9	8	12	1	11	1		46
Bac Pro, CAP ou BEP									1	5			6
Bac général ou technique									10	7			17
Bac +2 et autres études supérieures									1	1			2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>71</b>

Tableau 5 :Thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité	0	0	0	0	1	2	3	2	2	4	0	0	14
Emploi	0	0	0	0	0	0	1	0	2	8	0	0	11
Formation - dont permis de conduire	0	0	0	0	0	0	2	5	7	5	0	0	19
Justice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Démarches administratives	0	0	0	0	0	0	1	0	0	6	0	0	7
Santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
Logement hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	3
Travail avec les familles	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2
Soutien écoute renforcés	0	0	0	1	0	0	3	3	4	9	0	0	20
Comportement/ socialisation - en collectif	0	0	0	0	0	0	0	8	3	6	0	0	17
Sensibilisation/ prévention - en collectif	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	3
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>99</b>

Démarches engagées			Filles		Garçons		- 11 ans		11-13 ans		14-15 ans		16-17 ans		18-25ans		+25 ans	
Scolarité	14	14%	6	8	0	0	1	5	6	0								
Emploi	11	11%	3	8	0	0	0	1	10	0								
Formation - dont permis de conduire	19	19%	9	10	0	0	0	7	12	0								
Justice	1	1%	0	1	0	0	0	0	1	0								
Démarches administratives	7	7%	1	6	0	0	0	1	6	0								
Santé	2	2%	0	2	0	0	0	0	2	0								
Logement hébergement	3	3%	1	2	0	0	0	0	3	0								
Travail avec les familles	2	2%	0	2	0	1	1	1	0	0								
Soutien écoute renforcés	20	20%	7	13	0	1	1	6	13	0								
Comportement/ socialisation - en collectif	17	17%	3	14	0	0	0	8	9	0								
Sensibilisation/ prévention - en collectif	3	3%	1	2	0	0	0	3	0	0								
<b>TOTAL</b>	<b>99</b>	<b>100%</b>	<b>31</b>	<b>68</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>32</b>	<b>62</b>	<b>0</b>								



# CHARTRE CONCERNANT L'UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX SOCIAUX

La présente charte a pour vocation de présenter les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnel-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ quel que soit leur statut. Cette présence numérique vient en complémentarité des missions de prévention spécialisée et en aucun cas se substituer à elles.

## **1. Intentions**

Complémentarité numérique et présentielle :

L'utilisation des réseaux sociaux vient en complémentarité des missions dévolues à la structure et ne se substitue en aucun cas à elle. Elle est au service de la relation éducative. Elle constitue un outil supplémentaire pour se mettre en lien avec le public accompagné, accompagner et prévenir les usages des jeunes et s'informer dans le cadre de la veille sociale. L'utilisation des réseaux et outils numériques vise à favoriser une continuité de l'accompagnement.

L'utilisation des réseaux sociaux n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes.

## **2. Déontologie et valeurs**

Chaque professionnel exerce dans le respect des valeurs et des missions de l'association IMAJ qu'elle ou il représente, du règlement intérieur et de sa « charte d'utilisation des moyens informatiques » et plus largement dans le respect de la législation française.

Chaque signataire s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Respect des valeurs de la république et laïcité
- Respect de la dignité de la personne
- Interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine

L'utilisation éducative des réseaux sociaux exclut toute démarche commerciale.

Chaque signataire s'engage à ne pas avoir de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer une pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité est interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

### **3. Ligne éditoriale et posture**

Les informations publiées sur les réseaux sociaux des services de prévention spécialisée IMAJ sont centrées sur les missions de prévention spécialisée, sur un public spécifique et sur un territoire.

Les informations publiées visent à partager l'accès à des informations du territoire ou utiles pour un grand nombre de jeunes et informer sur les actions de l'équipe.

Le/la Chef-fe de service est garant-e des publications.

Dans les publications comme dans le lien avec le public par messagerie, le signataire s'engage à utiliser un langage compréhensible et professionnel.

Si le/la jeune est en lien de manière inappropriée ou s'il/elle partage des contenus inappropriés l'équipe s'autorise, dans la mesure du possible, à reprendre cela avec lui/elle.

### **4. Paramétrage, accessibilité et identification**

Profil : la définition du profil (public / privé) est déterminée par chaque service et en fonction du réseau utilisé.

Mot de passe des comptes : L'équipe et le/la Chef-fe de service ont accès aux mots de passe

Nom du compte : Imaj- nom du service

Photo de profil : Logo Imaj

### **5. Information des utilisateurs-trices et libre-adhésion**

L'information de nos réseaux fait l'objet d'un affichage au local mentionnant le pseudo ou le snapcode.

La charte d'utilisation est affichée au local.

Notre démarche sur les réseaux sociaux est expliquée aux jeunes lors des entretiens et des rencontres.

Une vignette explicative est envoyée aux jeunes dès la demande d'ami.

Chaque service détermine ses pratiques vis-à-vis de la consultation des stories et des comptes des jeunes. Les professionnels, dans un souci de transparence annonceront auprès des jeunes leur position sur le fait d'aller voir la story et/ou le compte.

Le-la jeune utilisateur-trice a le choix d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout faites par les professionnel-les, et/ou de solliciter la demande.

Il/elle a la liberté de ne pas répondre à un message. Les professionnel-les n'insisteront pas si le/la jeune ne souhaite pas être en lien et qu'il/elle nomme ce refus.

Notre intervention professionnelle doit pouvoir se situer et être repérable. Les messages envoyés aux jeunes devront mentionner qui en est l'auteur.

### **6. Age légal d'utilisation**

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux.

Dans la situation où un-e jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui seront expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

### **7. Droit à l'image**

Il est Interdit de publier des photos d'une personne dans un lieu privé sans son consentement (cf article 9 du code civil, article 226-1 et suivants du code pénal).

Il est donc indispensable d'avoir une autorisation écrite pour publier des photos des jeunes. D'une manière générale, il est attendu de privilégier la publication de photos où les jeunes ne sont pas identifiables.

### **8. Respect de la vie privée**

Le signataire veille à ce que son espace numérique soit maintenu à jour afin de garantir le respect du principe de confidentialité et d'anonymat le cas échéant.

Le signataire veillera à ne rien divulguer des informations personnelles et tentera de mener autant que possible les suivis individuels en présentiel.

### **9. Droit à la déconnexion**

La pratique attendue est d'éteindre les téléphones de service et les outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail. L'utilisation des réseaux sociaux et du téléphone professionnel à des fins professionnelles est interdite en dehors du temps de travail.

### **10. Secret professionnel et partage d'information**

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance inscrite dans le code de l'action sociale et des familles, la prévention spécialisée est soumise au secret professionnel.

En ce qui concerne le partage d'information dans le cadre de la protection de l'enfance : « Les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle ». Dans ce cadre, « sauf intérêt contraire de l'enfant, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont préalablement informés de cette transmission selon les modalités adaptées » (Article L226-2 du CASF)

En ce qui concerne la protection des mineurs en danger et le recueil des informations préoccupantes : « Toute personne participant aux missions du service de l'aide sociale à l'enfance est tenue au secret professionnel sous les peines et dans les conditions prévues par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal.

Elle est tenue de transmettre sans délai au président du conseil départemental ou au responsable désigné par lui toute information nécessaire pour déterminer les mesures dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier »

Les situations complexes « numériques » seront traitées et analysées dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.



Tableau 7 : Présentation et qualification des Partenariats		ANNEE 2023	
Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements uniquement
<b>Scolarité</b>			
Collège		1 à 4 fois par mois	4
Lycée		1 à 2 fois par trimestre	0
Assistants sociaux scolaires		1 à 4 fois par mois	10
<b>Protection de l'enfance</b>			
ASE			0
AEMO			1
	<i>* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée</i>		0
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation</i>		0
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation</i>		1
<b>Action sociale</b>			
Service social départemental		1 à 2 fois par trimestre	0
CCAS		1 à 2 fois par trimestre	0
<b>Insertion sociale et professionnelle</b>			
Mission Locale		1 à 4 fois par mois	12
E2C		1 à 2 fois par année	
<b>Justice prévention de la délinquance</b>			
SPIP		1 à 2 fois par année	3
<b>Logement hébergement</b>			
ALJVO		1 à 2 fois par année	4
<b>jeunesse-Parentalité</b>			
Service jeunesse		1 à 4 fois par mois	10

# ASSOCIATION IMAJ

6 rue de paris  
95330 DOMONT

[www.imaj95.fr](http://www.imaj95.fr)

